

Politique de confidentialité Finc

Finc s'engage à protéger votre vie privée et traite toujours les données à caractère personnel conformément aux réglementations applicables et à la présente politique de confidentialité. Cette politique de confidentialité contient des informations sur la manière dont Finc traite les données collectées par le biais de la plateforme Finc. Nous vous invitons à lire attentivement cette politique de confidentialité avant d'envoyer des données via la plateforme Finc.

1. Qui est Finc et qu'est-ce que la plateforme Finc ?

Finc est un nom commercial de la société Gudrun Xpert NV, dont le siège social est situé à Kantersteen 47, 1000 Bruxelles, enregistrée à la CBE sous le numéro 0477.315.422. Gudrun Xpert est responsable du traitement des données à caractère personnel collectées et traitées par le biais de la plateforme Finc.

Finc est également le nom de la plateforme en ligne de Gudrun Xpert pour l'identification et l'évaluation des biens immobiliers. Cette plateforme permet de collecter et de traiter des données sur les biens immobiliers pour lesquels une identification ou une estimation est nécessaire (par exemple, lorsqu'un crédit est demandé pour le bien ou qu'une garantie doit être établie sur celui-ci).

Grâce à la plateforme, le bien est identifié avec précision et ses propriétés sont cartographiées. Selon le contexte dans lequel la plateforme est utilisée, une évaluation automatisée du bien peut avoir lieu. La plateforme permet également de demander différents types d'estimations immobilières, telles qu'une estimation statistique avec validation sur ordinateur (estimation sur ordinateur) ou une estimation avec visite du bien.

La plateforme Finc peut être proposée en coopération avec des partenaires tels que des banques dans le cadre de leur processus de prêt. Dans ce cas, le partenaire peut également traiter vos données à caractère personnel et nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité du partenaire.

2. Quelles sont les données à caractère personnel traitées par Finc, pour quels motifs et pour quelle durée ?

Le Finc traite les données relatives au bien pour lequel une identification ou une évaluation est demandée. Il vous incombe d'avoir un intérêt légitime à transmettre les données relatives au bien (par exemple, vous êtes l'acheteur potentiel ou le propriétaire du bien).

Lorsqu'une estimation sur ordinateur ou une estimation avec visite du bien est demandée, Finc traite des données supplémentaires, y compris les coordonnées du client, du paiement et de la facturation, ainsi que les coordonnées pour prendre rendez-vous, en plus des données concernant le bien.

2.1 Quelles données à caractère personnel Finc traite-t-elle dans quels scénarios ?

Voici un aperçu des données que Finc recueille et traite dans les différents scénarios d'utilisation de la plateforme :

A. Identification et/ou estimation statistique de la valeur marchande du bien : traitement Données relatives au bien

Lorsque la plateforme n'est utilisée que pour identifier le bien et effectuer une évaluation automatisée (par exemple, lorsque la plateforme est utilisée en conjonction avec un partenaire tel qu'une banque

et qu'aucune estimation sur ordinateur ou estimation avec visite du bien n'est requise), Finc ne traite en principe que les données concernant le bien, y compris :

- L'adresse et la localisation du bien ;
- Les informations sur la parcelle (par exemple, données cadastrales, superficie, etc.) ;
- Le type de bien et sa destination (par exemple, résidentiel, commercial, hôtelier, industriel, etc.);
- Les caractéristiques pertinentes du bien telles que l'année de construction, la surface habitable, le nombre d'étages, le nombre de salles de bains, le nombre de chambres à coucher, la présence d'une terrasse/jardin/garage, etc., les notes EPC, l'état général du bien, la présence d'isolation et de double vitrage, les spécifications techniques (type de système de chauffage, climatisation), les panneaux solaires, etc.
- Tout document justificatif (par exemple, le certificat EPC)
- Les informations et documents sur les travaux à effectuer ;
- La valeur de transaction du bien et d'autres valeurs pertinentes (par exemple, le loyer) ;

Ces données sont dénommées ci-après "**Données relatives à la propriété**".

Finc traite les Données relatives à la propriété principalement pour identifier clairement la propriété et, si nécessaire, pour effectuer une évaluation automatisée de la propriété. Finc associe les Données relatives à la propriété à des données sur la propriété provenant de diverses sources de données, y compris des données ouvertes mises à disposition par les autorités publiques (par exemple, le registre foncier). Si la plateforme est utilisée en coopération avec un partenaire tel qu'une banque, Finc partage les Données relatives à la propriété collectées avec ce partenaire.

B. Estimation sur ordinateur et estimation avec visite du bien

Lorsqu'une estimation sur ordinateur ou une estimation avec visite du bien est demandée via la plateforme, en plus des données relatives à la propriété mentionnées ci-dessus, Finc traite également les données relatives au client, au paiement et à la facturation et, dans le cas d'une estimation avec visite du site, les coordonnées pour la prise de rendez-vous.

Dans ce cas, Finc traite les données suivantes de la personne qui passe la commande :

- Données d'identité (nom et prénom)
- Coordonnées postales
- Coordonnées (numéro de téléphone et adresse électronique)
- Détails de la facturation et du paiement

Ces données sont ci-après dénommées "**Données du client**".

Lorsque le client demande une estimation avec visite du bien, Finc traite en outre les données de la personne de contact pour la visite du site. Il s'agit des données d'identité (nom et prénom) et des données de contact (numéro de téléphone et adresse e-mail) ainsi que des informations sur la disponibilité de la personne de contact. Finc traite les données de la personne de contact afin de planifier et d'effectuer la visite du bien. Ces données sont désignées ci-dessous comme les "**Données de la personne de contact**".

2.2. Finalités du traitement

Nous traitons les données à diverses fins, comme décrit ci-dessous.

Les **Données relatives aux clients et à la propriété** sont traitées aux fins suivantes.

Finalité du traitement	Base juridique	Durée de conservation
Pour répondre à des demandes d'information ou établir un devis pour un travail ;	Nécessaire à l'exécution ou préparation du contrat	30 ans
Pour effectuer correctement la mission d'estimation, il faut préparer le rapport d'estimation et le communiquer au client (et, selon le contexte de la mission, au partenaire par lequel le client arrive à Finc, par exemple la banque auprès de laquelle le client sollicite un prêt) ;	Nécessaire à l'exécution du contrat	30 ans
Recevoir le paiement de l'ordre d'estimation, à des fins de facturation et de comptabilité.	Nécessaire à l'exécution du contrat et obligation légale	30 ans
Fournir des services après-vente liés à la commande exécutée ;	Nécessaire à l'exécution du contrat et obligation légale	30 ans
Traiter les litiges (juridiques) et les réclamations relatifs à la commande exécutée ;	Nécessaire à l'exécution du contrat et aux intérêts légitimes de Finc	30 ans
Vérifier l'intégrité des rapports d'évaluation et prévenir la fraude ;	Nécessaire à l'exécution du contrat et aux intérêts légitimes de Finc	30 ans
A des fins d'archivage et afin de respecter les obligations légales ;	Obligations légales	30 ans
Respecter les obligations professionnelles en tant qu'évaluateur indépendant.	Obligations légales	30 ans

Les **Données de la personne de contact** seront traitées aux fins suivantes :

Finalité du traitement	Base juridique	Durée de conservation
Programmer une estimation avec visite du bien et rester en contact avec la personne de contact au sujet du rendez-vous pris.	Nécessaire à l'exécution ou préparation du contrat	6 mois
Traiter les litiges (juridiques) et les réclamations relatifs à la commande exécutée ;	Nécessaire à l'exécution du contrat et aux intérêts légitimes de Finc	30 ans
Vérifier l'intégrité des rapports d'évaluation et prévenir la fraude ;	Nécessaire à l'exécution du contrat et aux intérêts légitimes de Finc	30 ans

Finc traite ensuite les **Données relatives à la propriété** dans le but général d'améliorer la qualité et la précision des évaluations futures et d'améliorer l'estimation et les services directement liés de Finc. En particulier, cela implique les objectifs de traitement suivants. Lorsque Finc traite les Données relatives à la propriété à ces fins, il le fait toujours séparément des Données du client et n'associe pas les Données relatives à la propriété à des personnes individuelles :

Finalité du traitement	Base juridique	Durée de conservation
<p><i>Recherche et développement statistiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire, maintenir, améliorer et utiliser des modèles statistiques avancés pour l'évaluation des biens immobiliers ; - Détermination de tendances et d'évolutions agrégées du marché immobilier (par exemple, évolution du niveau des prix dans une région ou une ville donnée, évolution des biens immobiliers dans le temps, génération de tableaux et de graphiques, etc.) 	Intérêt légitime	Illimité.
<p><i>Base de données des points de comparaison :</i></p> <p>Construire, maintenir, améliorer et utiliser une base de données de référence de biens et de transactions comparables dans le contexte d'estimations futures et conformément aux exigences professionnelles en matière d'estimations.</p>	Intérêt légitime	20 ans après la collecte des Données relative à la propriété

3. Quels sont les droits dont vous disposez lorsque Finc traite vos données à caractère personnel en tant que responsable du traitement ?

Lorsque Finc traite vos données à caractère personnel en tant que responsable du traitement, vous disposez d'un certain nombre de droits à l'égard de Finc.

Droit d'accès - Vous avez le droit de demander à Finc, à tout moment, d'accéder les données à caractère personnel que Finc traite et qui vous concerne personnellement.

Droit de rectification (adaptation) - En outre, vous avez le droit de faire modifier vos données à caractère personnel, dans la mesure où elles sont inexactes ou dépassées. En tant qu'utilisateur final, vous pouvez procéder vous-même à certaines adaptations via la section fermée du site web. Dans les autres cas, vous pouvez demander ces adaptations à Finc.

Droit à l'effacement des données - Dans les cas définis par la loi, vous avez également le droit d'obtenir l'effacement de vos données à caractère personnel. Par exemple, lorsque les données fournies ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées.

Droit à la limitation du traitement - Dans la mesure où cela est applicable, vous avez également le droit de limiter le traitement de vos données à caractère personnel. Par exemple, pendant la période dont Finc a besoin pour vérifier l'exactitude des données à caractère personnel lorsque vous contestez l'exactitude des données à caractère personnel traitées.

Droit à la portabilité des données - Le cas échéant, vous avez le droit à la portabilité des données à caractère personnel que vous avez fournies à Finc.

Droit d'opposition - Le cas échéant, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel.

Droit de déposer une plainte auprès des autorités de contrôle - Si vous pensez que Finc traite vos données à caractère personnel de manière illégale, vous avez toujours le droit de déposer une plainte auprès des autorités de contrôle compétentes.

Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Vous souhaitez exercer vos droits vis-à-vis de Finc ? Veuillez contacter Finc à l'adresse privacy@finc.be en déclinant votre identité et en décrivant clairement votre demande. En cas d'ambiguïté ou d'incertitude quant à votre identité, Finc peut demander des informations supplémentaires pour vérifier votre identité ou clarifier votre demande.

4. Finc divulgue-t-elle vos données à caractère personnel à des tiers ?

Finc ne transmet pas simplement vos données à caractère personnel à des tiers.

Finc peut faire appel à des prestataires de services dans le cadre de ses activités (par exemple pour l'envoi d'e-mails contenant des informations, pour l'hébergement de la plateforme, pour l'administration et la comptabilité). Finc ne collabore qu'avec des prestataires de services qui offrent les garanties nécessaires en termes de respect des réglementations applicables et qui offrent un niveau élevé de sécurité et de protection des données.

Dans la mesure où Finc fait appel à des prestataires de services situés en dehors de l'UE, Finc prend toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que ces prestataires de services respectent au moins les mêmes normes que celles en vigueur au sein de l'UE. De plus amples informations à ce sujet peuvent être obtenues à l'adresse suivante : privacy@finc.be.

Dans certaines circonstances, Finc peut avoir besoin de partager ou de transférer vos données avec les autorités. Il peut s'agir, par exemple, de se conformer à la loi ou à une décision de justice, de détecter des fraudes ou des problèmes de sécurité et de traiter ou de protéger les droits de Finc.

Si la plateforme Finc est utilisée dans le cadre d'une coopération avec un partenaire (par exemple une banque dans le cadre de son processus de prêt), Finc peut communiquer les données collectées par le biais de la plateforme et les données d'évaluation et sous-jacentes au partenaire en question afin qu'il puisse utiliser les données à ses propres fins et à la politique de confidentialité de la banque.

5. Où pouvez-vous poser des questions sur la manière dont Finc traite vos données à caractère personnel ?

Vous pouvez à tout moment poser des questions sur le traitement de vos données à l'adresse privacy@finc.be.

Si vous pensez que nous traitons vos données à caractère personnel de manière illégale, vous avez le droit de déposer une plainte auprès des autorités compétentes en matière de protection des données. Pour la Belgique, l'autorité compétente est l'**Autorité de protection des données** - www.autoriteprotectiondonnees.be.

6. Que se passe-t-il si vous décidez de ne pas fournir vos données à caractère personnel ?

Si vous choisissez de ne pas fournir les détails demandés, vous ne pourrez peut-être pas utiliser la plateforme et nous ne pourrions peut-être pas effectuer la tâche d'identification ou d'estimation du bien.

7. Cette politique de confidentialité peut-elle être modifiée ?

Nous pouvons modifier notre politique de confidentialité de temps à autre pour diverses raisons. Par exemple, nous pouvons modifier la présente politique de confidentialité pour nous conformer aux modifications des lois et réglementations applicables, lorsque nous fournissons de nouveaux services ou contenus ou lorsque nous apportons des modifications aux services ou contenus que nous fournissons.

Dans la mesure du possible, nous pouvons également vous informer des changements importants par courrier électronique.